



Enduro des deux terres 2012

16 Septembre 2012

REGLEMENT PARTICULIER

Le Moto club de Chalais organise un enduro national à Chillac.

LIEU DE DEPART : Départ, contrôle technique et arrivée : La Loge 16480 CHILLAC

CATEGORIES ADMISES :

Ligue 1 Notoriété open et Elite	Motos anciennes
Ligue 2 Junior - de 23 ans	Ligue 3 National Open
Ligue 4 Vétéran + Super Vétéran	Ligue 5 Trophée 50 cc sur 1 tour
Ligue 6 National B Open 2 tours	Ligue 7 National B 1 tour

CLASSEMENT : Les classements seront établis par addition des points de pénalités, par classe et par catégorie. Le premier classé sera le pilote qui aura obtenu le moins de points. L'épreuve comptera pour les CHAMPIONNATS DE LIGUE POITOU-CHARENTES 2012.

Les résultats seront proclamés à 18H00 au secrétariat.

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositifs du code sportif National de la FFM

ACCUEIL SECRETARIAT : Le secrétariat de l'épreuve sera ouvert le dimanche 16 septembre 2012 à partir de 7H00. Les pilotes engagés devront présenter la carte grise, le permis de conduire, l'attestation d'assurance, ainsi que la licence 2012 pour les pilotes licenciés, et pour les licences à la journée, un certificat médical de moins de un an de non contre indication au sport motocycliste.

CONTROLE TECHNIQUE :
7H30 à 9H00 CLASSE 1-2-3-4 + Motos Anciennes
9H00 à 9H30 CLASSE 5-6-7 + Licence à la journée

PLAQUES NUMEROTEES : Chaque machine devra porter trois plaques numérotées.

-ligue 1 : NOTORIETE/OPEN	FOND JAUNE/CHIFFRE NOIR
-ligue 2 : JUNIORS	FOND BLEU/CHIFFRE BLANC
-ligue 3-4 : NATIONALE/VETERAN OPEN	FOND VERT/CHIFFRE BLANC
-ligue 5 : TROPHEE 50 CC	FOND BLANC/CHIFFRE NOIR
-ligue 6-7 : NATIONAL B	FOND NOIR/CHIFFRE BLANC
-Motos ancienne :	FOND JAUNE/CHIFFRE NOIR

RAVITAILLEMENT : Le ravitaillement en huile et essence ne pourra se faire que dans les zones de ravitaillement réservé à cet effet à proximité d'un contrôle horaire, ceci le moteur arrêté.

REPARATION : Le changement de roue ou de machine est interdit. L'assistance peut fournir des outils sur l'itinéraire, mais pas de pièces de rechange. Les réparations devront être faites au même endroit prévu pour le ravitaillement ou sur l'itinéraire si le pilote porte sur lui les pièces nécessaires à l'intervention.

HORAIRES :
7H00 Ouverture du secrétariat
7H30 - 10H00 Contrôle technique
10H00 Départ du premier concurrent

Un parcours fléché à travers bois et chemins représentant une boucle de 80 Kms environ sera à parcourir :

- 3 fois pour la catégorie NOTORIETE / OPEN	LIGUE 1
- 2 fois pour la catégorie JUNIOR / NATIONALE OPEN / VETERAN OPEN / Motos anciennes	LIGUE 2-3-4
- 1 fois pour la catégorie TROPHEE 50 cc et NATIONALE B	LIGUE 5-7
- 2 fois pour la catégorie NATIONALE B	LIGUE 6

Chaque tour sera jalonné de X contrôles horaires et de contrôles de passages ou de contrôles inopinés.

SPECIALES : Les deux spéciales chronométrées s'effectueront à chaque tour.

SPECIFICATION :

Les pilotes ne devront en aucun cas quitter le circuit fléché et devront respecter scrupuleusement les règles de la circulation, du code de la route, ainsi que les différentes prescriptions du règlement nationale et de l'annexe K, qui sont obligatoire pour l'épreuve. Les pilotes participant au championnat de ligue devront respecter le règlement 2012 afin de prétendre être classé dans ce championnat. **Pendant toute la durée de la course les pilotes sont responsables des personnes, qui constituent leur encadrement privé et sportif.** La surveillance des machines en toutes circonstances est de la compétence des compétiteurs. Le tapis environnemental est très fortement recommandé sous peine d'exclusion.

RECLAMATION : Les réclamations devront être adressées dans la demie heure suivant la proclamation ou l'affichage des résultats, par écrit au directeur de course et accompagné d'une somme de 76 € qui sera rendu si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.

ENGAGEMENT :

Les engagements sont ouverts à partir de la parution de présent règlement. Ils devront obligatoirement être accompagnés des droits fixés à 47 € pour les pilotes licenciés ligue, si l'engagement est reçu avant le 11 Aout 2012 et 55 € après cette date. Pour les pilotes désirant prendre une licence à la journée le supplément est de 60 € (un chèque par pilote engagé). **Toute défection devra être signalée sous 20 jours avant l'épreuve auprès de l'organisation par lettre manuscrite. Passé ce délai aucun engagement ne sera remboursé.** Le règlement par chèque devra être adressé et libellé à l'ordre du **Chalais Moto Club** avant le 11 aout 2012. **Joindre une enveloppe timbrée.**

ASSURANCE : Souscrit auprès de l'ASSURANCE MOTO VERTE à BORDEAUX qui ne couvre en aucun cas la détérioration des machines des pilotes.

CONTROLE : Des contrôles inopinés seront placé sur le circuit sans être mentionnés sur la feuille de route.

PENALITES : Le décompte des pénalités se fera conformément au règlement 2012.

OFFICIELS : DELEGUE DE LIGUE : Mme NICOLAS Agnès.

DIRECTEUR DE COURSE: Mr GEORGET Bernard.

COMMISSAIRE SPORTIFS: Mr DAVID P, Mr LOUBERSAC L, Mr LAFONT B, Mr CLERGEAU D.

COMMISSAIRE TECHNIQUES : Mr DEPOIT Jean-michel, Mr PUAUD Pascal.

COMMISSAIRES DE ROUTES : Mrs et Mmes les commissaires de la LIGUE.